



Madame la proviseure, Monsieur le proviseur,

Les lycéens de terminale de votre établissement pourront dès demain découvrir la carte des formations 2026. À la veille de cette échéance, voici la seconde lettre d'information relative à la session 2026 de Parcoursup qui vous aidera à communiquer auprès des élèves et leurs familles sur le calendrier de la procédure, les modalités particulières de l'accompagnement proposé par votre lycée et les différentes phases auxquelles ils participeront.

Nous vous invitons à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

17 décembre 2025 : la carte des formations mise à jour, une mine d'informations utiles pour la construction du projet d'orientation

À partir du mercredi **17 décembre 2025**, les élèves peuvent consulter l'offre de formation disponible pour la session 2026 via la [carte des formations](#) sur [parcoursup.gouv.fr](#). Les formations inscrites sur la plateforme, principalement des diplômes nationaux et d'établissement validés par l'État, sont présentées sous forme de fiches homogènes. Elles fournissent les informations essentielles pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation.

L'offre de formation reste globalement stable par rapport à l'année 2025. Nouveauté importante, la Licence professorat des écoles (LPE) enrichit l'offre de formation des universités pour proposer aux jeunes un nouveau parcours permettant de présenter le concours du professorat des écoles à l'issue de leur cycle de licence. Des ressources sur les parcours de licence pour devenir professeur sont accessibles depuis [parcoursup.gouv.fr](#)

Pour accompagner les familles dans la découverte de l'offre de formation, une « **carte d'identité de la formation** » est affichée en haut de chaque fiche formation. L'objectif est simple : vérifier en un clin d'œil les informations essentielles, comme le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé), le caractère sélectif/non sélectif de la formation, la capacité d'accueil (à compter du 19 janvier 2026), l'existence d'un label délivré par le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur ou encore l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.



De même, les futurs étudiants et leurs parents peuvent trouver sur le site parcoursup.gouv.fr une aide à la réflexion pour le choix d'un établissement de formation, via le livret « **Choisir une formation post-bac : les bons réflexes à adopter** ». Les familles y trouveront :

- Les 5 informations essentielles à vérifier avant de choisir une formation (statut de l'établissement, modalités d'enseignement, qualification, frais, etc.).
- Des conseils pratiques pour identifier quelles sont les formations référencées sur Parcoursup et les engagements qu'elles prennent auprès des usagers
- Les précautions à prendre si le candidat envisage une formation hors Parcoursup.

📎 [Téléchargez le livret Choisir une formation post-bac : les bons réflexes à adopter"](#)

Nouveauté 2026 : les données globales sur le taux d'accès à la formation par type de baccalauréat seront affichées cette année dès le bloc synthétique sur la carte des formations.

Des données complémentaires sont proposées depuis la rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation », permettant via un simulateur personnalisé aux lycéens d'évaluer leurs possibilités d'accéder aux formations en renseignant leur profil (type de baccalauréat, série ou spécialités choisies, moyenne générale en terminale). Il ne s'agit pas d'une prévision ou d'une garantie individuelle d'admission pour la session 2026, mais d'une information personnalisée utile pour nourrir les échanges entre élèves et enseignants, en amont des choix de vœux. Cette fonctionnalité a été utilisée près de 15 millions de fois en 2025. Elle répond donc aux attentes des familles et nous vous encourageons à promouvoir son usage auprès des lycéens et de leurs parents.

Pour rappel, chaque élève de seconde ou première, même s'il ne devient candidat qu'en terminale, peut créer un compte sur Parcoursup pour préparer son projet avec l'aide de ses enseignants. La création d'un compte est simple : il suffit de sélectionner une formation en « favori » via la carte des formations et d'utiliser une adresse mail personnelle valide. Ce compte permet de conserver les favoris, qui seront accessibles lors du choix des vœux en terminale. Les données personnelles sont protégées conformément au RGPD et ne sont jamais partagées.

Les documents mis à votre disposition pour présenter Parcoursup 2026

- **Le calendrier Parcoursup 2026 en 3 étapes**

Le calendrier Parcoursup 2026 est fixé, en articulation avec celui du baccalauréat 2026 : il détaille aux élèves et à leur famille chaque étape de la session avec les dates clés à retenir ainsi que l'accompagnement prévu.

Le calendrier est accessible sur parcoursup.gouv.fr et sous plusieurs formats :

- [La page à consulter sur le site parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

Pour rappel : il est possible, directement depuis cette page Calendrier, d'intégrer les dates clés de la procédure dans son agenda personnel, via un bouton de téléchargement.

- Un dépliant à télécharger : [Parcoursup 2026 en 3 étapes](#)
- Une vidéo « Parcoursup 2026 en 3 étapes [calendrier] » [accessible depuis l'espace Ressources vidéos sur parcoursup.gouv.fr](#)

• Diaporamas de présentation de la campagne Parcoursup 2026

Deux diaporamas sont disponibles afin d'alimenter votre information aux élèves et leur famille :

- **L'essentiel à connaître sur Parcoursup 2026** : les dates-clés, les types de formations disponibles, les principales données proposées, les règles de fonctionnement de la procédure et des conseils pour les élèves.
- **Un diaporama plus complet pour animer vos réunions d'information sur Parcoursup** organisées en présentiel ou en ligne.

📎 Téléchargez les deux présentations depuis [l'espace Ressources](#) sur parcoursup.gouv.fr

Les ressources pour accompagner les élèves dans la construction progressive de leur projet d'orientation

L'année de terminale est marquée de plusieurs temps forts pour que chaque lycéen précise progressivement son projet d'orientation. Les professeurs principaux et tous ceux qui contribuent à l'accompagnement à l'orientation des élèves dans votre lycée, en particulier les psychologues de l'Éducation nationale, peuvent utiliser ces ressources lors de séquences dédiées avec les élèves.

• Préparer son orientation et ses choix avec la plateforme Avenir(s)

Sur la **plateforme Avenir(s)**, les lycéens de terminale peuvent retrouver des informations, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les formations et les secteurs.

Nous rappelons que le portfolio Avenir(s) permet à vos élèves et aux équipes de garder trace des « préférences » (centres d'intérêt, métiers, formations) et des activités réalisées. Les lycéens de terminale peuvent retrouver des informations, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les formations et les secteurs professionnels. Avec « **Mon agenda de l'orientation** », les élèves visualisent les dates clés de l'orientation. Ils peuvent consulter les activités à réaliser en classe ou en autonomie et ajouter des événements en lien avec leur projet.

Les élèves peuvent se connecter à la plateforme Avenir(s) via leur identifiant EduConnect ou Educagri.

Accessible sur la plateforme Avenir(s), **l'outil numérique MonProjetSup** facilite la construction des projets en orientation. Il offre aux équipes éducatives un outil pédagogique, support d'un dialogue enrichi.

Ainsi pour nourrir la réflexion de l'élève et le dialogue élèves/enseignants-psy-EN, chaque lycée peut renseigner son profil et ses centres d'intérêts pour accéder à des suggestions personnalisées de formations post-bac grâce à l'utilisation de données fiables publiées par le ministère. Des séances pédagogiques proposées en appui de MPS sont également à disposition des enseignants pour dialoguer plus aisément avec leurs élèves.

• Les outils pratiques proposés sur la carte des formations Parcoursup

Les lycéens disposent de trois outils pratiques pour les aider dans leur choix de formation :

- la fonctionnalité «Favoris», qui leur permet de sauvegarder et d'annoter leurs recherches pour les retrouver lors de la formulation des vœux ;
- la fonctionnalité «Comparateur», qui offre une vue d'ensemble des formations en fonction de critères clés tels que le statut (public/privé), les frais de scolarité, l'internat, l'éligibilité aux bourses ou encore les labels officiels.
- L'affichage du taux d'accès à la formation par type de baccalauréat, pour identifier rapidement la proportion de candidats qui ont reçu une proposition d'admission en 2025.

Deux quiz sont proposés pour se familiariser avec ces fonctionnalités. Vous les retrouvez depuis le lien « [Favoris et comparateur, je teste mes connaissances](#) » accessible en haut de la page carte des formations sur [parcoursup.gouv.fr](#).

Pour mieux comprendre les formations et échanger avec les étudiants et les équipes enseignantes, les dates des Journées portes ouvertes, plébiscitées par les lycéens, seront accessibles via la carte des formations Parcoursup dès le 17 décembre 2025. Les lycéens peuvent s'informer sur les dates et activer des rappels pour les événements liés aux formations ajoutées à leurs « favoris ».

• Les fiches pratiques Onisep

L'Onisep met des fiches pratiques à disposition des professeurs principaux et des élèves :

- Fiche professeur : L'entretien personnalisé d'orientation
- Fiche élève : Préparer son entretien personnalisé d'orientation
- Fiche professeur : L'élève de terminale n'a pas de projet concret
- Fiche élève : Questionnaire - je fais le point
- Fiche professeur : Aider l'élève à rédiger la rubrique Activités et centres d'intérêts
- Fiche élève : rédiger sa rubrique Activités et centres d'intérêts
- Fiche professeur : Aider l'élève à rédiger son argumentaire de motivation
- Fiche élève : Rédiger une lettre de motivation

Téléchargez les fiches dans l'espace Ressources sur [parcoursup.gouv.fr](#)

• Les vidéos

Plusieurs vidéos seront proposées depuis [l'espace Ressources vidéos sur parcoursup.gouv.fr](#) :

- Vidéo « Parcoursup 2026 en 3 étapes [calendrier] »
- Vidéo « Parcoursup 2026 : une plateforme au service de vos projets »
- Vidéo « Parcoursup 2026 : « la carte des formations, un outil d'aide à l'orientation »
- Vidéo « Parcoursup 2026: la rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation, des informations utiles pour vous aider à faire vos choix. »

D'autres vidéos seront disponibles dans les prochaines semaines pour permettre d'aborder au mieux chaque étape importante de Parcoursup.

- **Le service Mon orientation en ligne de l'Onisep**

L'Onisep et ses conseillers Mon orientation en ligne répondent gratuitement par mail, tchat et téléphone aux questions des élèves et leur famille sur l'orientation, les filières de formation et les métiers.

Accédez au service monorientationenligne.fr

- **Les services mobilisables par les élèves**

À partir du 19 janvier 2026, les services dédiés à l'accompagnement des lycéens et de leur famille, qui seront assurés tout au long de la procédure, seront opérationnels :

1/ Le numéro vert 0 800 400 070, du lundi au vendredi de 10h à 16h (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) avec 3 choix possibles :

- Choix 1 : questions d'orientation post bac, filières de formation et métiers
- Choix 2 : questions d'information sur la procédure Parcoursup
- Choix 3 : questions relatives au dossier personnel des candidats sur Parcoursup

Des numéros spécifiques sont prévus en outre-mer.

2/ La messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup

3/ Les réseaux sociaux de Parcoursup : Instagram, Facebook, X (ex-Twitter), WhatsApp et désormais TikTok et LinkedIn

[Pour vous abonner à nos comptes réseaux sociaux cliquez-ici](#)

4/ Une FAQ riche pour faciliter l'accès à l'information.

Depuis la page parcoursup.gouv.fr/faq, un outil « Comment pouvons-nous vous aider ? » permet de trouver les réponses à vos questions par mot clé ou expression et ainsi accéder à l'ensemble des questions et réponses utiles.

Informations pour l'inscription des élèves sur Parcoursup à compter du 19 janvier 2026 et le suivi de leurs vœux

- **Ouverture des inscriptions à compter du 19 janvier 2026**

Pour mémoire, chaque élève de terminale s'inscrit sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026 en utilisant l'adresse mail importée dans Parcoursup par son lycée dans le cadre de la remontée SIECLE-BEE/Fregata ou de la création des élèves par fichier csv.

Il est rappelé que cette adresse mail doit être personnelle et nominative. La saisie de l'adresse de l'un des parents en lieu et place de celle de l'élève est fortement déconseillée.

Si l'adresse de messagerie d'un élève est vide ou erronée, vous aurez la possibilité de mettre à jour cette adresse :

- Soit par import d'un nouveau fichier Siècle (pour les établissements utilisant Siècle),

- Soit à partir de la rubrique "Gestion des élèves" sur Parcoursup (pour tous les établissements).

Vous pourrez, si la modification est effectuée après le 19 janvier 2026, déclencher un nouvel envoi de l'email contenant le lien d'inscription de l'élève à Parcoursup.

- **Un espace d'accompagnement en ligne début janvier**

À compter de début janvier 2026, l'ancien « espace professeur principal » du site de gestion Parcoursup évolue pour offrir aux équipes de direction en lycées et aux professeurs principaux et référents un outil complet « **l'espace accompagnement des élèves** » pour le suivi et l'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure Parcoursup : il centralise dans un même espace les informations, les ressources et outils ainsi que le suivi des élèves (vœux et admission).

Pour la session 2026, de nouvelles fonctionnalités seront proposées aux professeurs principaux pour mieux identifier et intervenir auprès des élèves ayant besoin d'être accompagnés pour la formulation de leurs vœux.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves et vous souhaitons ainsi qu'à vos équipes de très bonnes fêtes de fin d'année.